

**REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL
du 15 Mai 2025
Salle du conseil**

Procès-verbal

Date de convocation : 7 Mai 2025

Étaient présents : Philippe BERNARD, Maire ; Agnès BOISSON, Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, adjoints ; Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Édith GOUJON, : Damien GRELLIÉ, Gladys RÉVEILLÈRE, Olivier TURLAIS.

Absent : Néant.

Secrétaire de séance : Damien CHARBONNIER.

Intervention de Mme Aurélie BOURASSEAU, agent immobilier représentante de l'agence L'Adresse de Thouarcé afin de proposer un partenariat avec la commune pour la commercialisation des futurs terrains constructibles. Mme BOURASSEAU a présenté l'agence et les grandes lignes de son offre de services et les bénéfices potentiels pour la commune : Visibilité accrue des terrains à vendre, Communication ciblée sur les réseaux sociaux dédiés à l'immobilier, Attractivité extérieure pour attirer de nouveaux habitants extérieurs à la commune, ce qui pourrait dynamiser le territoire. Le conseil municipal a pris note de cette proposition.

Le PV du 10 avril 2025 est adopté à l'unanimité.

1) Décision modificative n°1 budget commune 36200 : le conseil **approuve le virement de crédits** au sein de la section d'investissement, à hauteur de **775,00 €**, du compte **21318-277** vers le compte **165/16 pour remboursements de cautions.**

2) Décision modificative n°2 budget primitif principal commune 36200 : il est nécessaire de rectifier des lignes budgétaires concernant des écritures de cession tout en s'assurant de l'équilibre des sections. Le conseil autorise les modifications.

3) Travaux de réhabilitation d'une maison en maison d'assistantes maternelles : la Société APAVE de Beaucouzé a été retenue pour mener les missions de contrôle du bâtiment et de coordination de sécurité protection et santé, ainsi que l'attestation parasismique pour un montant de 7 526 €. Le permis de construire a été déposé le 27/03/2025.

4) Elaboration du plan communal de sauvegarde – (PCS) : pour permettre de faire face aux risques naturels, sanitaires, technologiques et sociétaux. Le PCS recense les moyens disponibles et définit la mise en œuvre de mesures d'accompagnement et de soutien à la population. Le conseil approuve le plan de sauvegarde présenté, qui fera l'objet de mises à jour régulières.

5) Subvention au C.C.A.S 2025 : le conseil municipal décide de verser une subvention d'un montant de 6 500 € au C.C.A.S de Montilliers.

6) Bâtiments : le conseil valide les honoraires du cabinet d'architecte ATELIER ARCHIDEA d'un montant de 2 956,80 € TTC pour l'étude du projet d'aménagement place du Comte Hector à Montilliers. Un projet sera présenté à la commission Bâtiments le 8 juillet à 16h30.

Tour de table des comptes rendus des commissions municipales et de Cholet Agglomération :

♦ **Voirie :** présentation au conseil de la piste cyclable du centre-bourg de Montilliers avec un marquage au sol concernant différentes voies de la commune. Le fauchage des accotements va bientôt commencer.

♦ **Cimetière :** un devis sera demandé pour réfection de l'entourage de la porte de la chapelle.

♦ **Culture :** le jeu de piste numérique de Montilliers « Baludik » sera disponible à partir du vendredi 23 mai. N'hésitez pas à télécharger l'application pour jouer. Le conseil valide le choix d'un spectacle de rue pour l'été 2026 proposé par le Jardin de verre.

Affaires diverses :

▫ **École :** Mme Solène LELIEVRE est nommée nouvelle directrice de l'école St Louis St Joseph pour septembre 2025. La fermeture d'une classe est actée pour la prochaine rentrée.

▫ **Centre socioculturel « Le Coin de la Rue » :** assemblée générale le samedi 24 mai à Tancoigné de 10h à 12h.

▫ **Vestiaires de football :** expertise le 2 juin pour les problèmes d'évacuation.

▫ **Robot de tonte :** suite à l'acquisition du **robot de tonte** pour l'entretien des espaces verts du stade, celui-ci donne **entière satisfaction.**

▫ **Elections municipales mars 2026** : Monsieur le Maire souhaite, à ce stade du mandat, faire un point d'étape avec l'ensemble des conseillers municipaux sur leurs intentions concernant une éventuelle candidature aux prochaines élections municipales. Pour rappel, il faut une liste de 15 noms avec la parité.

La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le jeudi 19 juin 2025 à 20h30.